

STAGE de [FORMATION SYNDICALE]



Pour les A.E.S.H. Syndiqué.es ou non-syndiqué.es Ouvert à tous les personnels

AESH : un vrai métier ! Un vrai statut !

En une vingtaine d'années, le métier d'AESH s'est construit et pérennisé, il mérite un vrai statut. Le SNES-FSU organise un stage pour faire le point sur le métier, sa réglementation et les luttes à construire et conduire pour faire avancer nos revendications d'un véritable statut pour les AESH et enfin sortir de la précarité.

Programme de la Journée :

- dernières actualités (nationales et académiques)
- rappel des droits et obligations + réglementation
- point sur les jours de fractionnement
- réponses aux questions diverses

Ce stage est gratuit.

Participer à un stage syndical sur son temps de travail est un droit (12 jours par an). L'autorisation d'absence doit être accordée si la demande est faite un mois avant la date du stage.

Rappel pour s'inscrire :

- recopier la demande d'autorisation d'absence p.2
- remplir le formulaire d'autorisation d'absence de la DSDEN pour les AESH (annexe 11 en PJ p.3)

Confirmer son inscription par mail au SNES-FSU snés40@bordeaux.snes.edu ou au FSUsnuipp snu40@snuipp.fr

MARDI
26 NOVEMBRE
2024 de 9h à 17h

Local FSU place Caserne Bosquet
Mont de Marsan



Demande d'autorisation d'absence à recopier pour la journée de formation syndicale du 26 novembre 2024

A.E.S.H.

1er degré : à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale S/cde M., Mme l'IEN de la circonscription de.....

2nd degré : à Madame la Rectrice de l'Académie de Bordeaux, S/c de Madame/Monsieur le Chef d'établissement

Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11/01/1984 ; alinéa 7 portant statut général des fonctionnaires, de la loi n°82-997 du 13/11/1982 relative aux agents non titulaires de l'État définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter une autorisation d'absence pour le mardi 26/11/2024 afin de participer au stage de formation syndicale.

Ce stage, organisé par la FSU des Landes, sous l'égide du centre national de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale, se déroulera le mardi 26/11/2024, à Mont de Marsan.

Je vous prie de croire, ..., à l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

Enseignant.es :

1er degré : à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale S/cde M., Mme l'IEN de la circonscription de.....

2nd degré : à Madame la Rectrice de l'Académie de Bordeaux, S/c de Madame/Monsieur le Chef d'établissement

Conformément aux dispositions de la loi 84-16 du 11/01/1984 (art.34 al 7) portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter une autorisation d'absence pour le mardi 26 novembre 2024 afin de participer au stage de formation syndicale pour le AESH. Ce stage se déroule à Mont de Marsan.

Il est organisé par la FSU des Landes, sous l'égide du centre national de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale.

Je vous prie de croire, ..., à l'expression de mes sentiments respectueux.

Signature

Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (AESH)

**DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE
ou de RÉGULARISATION D'ABSENCE**

Circulaire n°2002-168 du 02-08-2002 relative aux autorisations d'absence de droit et facultatives

Partie à remplir par l'agent

NOM et prénom de l'AESH :

PIAL (indiquer le nom et le RNE) :

Employeur : DSDEN Lycée Montesquieu

Préciser le **département d'affectation** : 24 33 40 47 64

Demande pour la période du ___/___/___ à ___ heures au ___/___/___ à ___ heures inclus.

Motif de l'absence (cocher l'absence) :

➤ **Autorisation d'absence de droit :**

- Travaux d'une assemblée publique électorale
- Participation à un jury de la cour d'assises
- Autorisation d'absence à titre syndical
- Examens médicaux obligatoires liés à la grossesse ou à la surveillance médicale annuelle de prévention en faveur des agents.

➤ **Autorisation d'absence facultative :**

- Fonctions publiques électives non syndicales
- Participation aux cours organisés par l'administration
- Préparation aux concours de recrutement et examens professionnels
- Candidature à un concours de recrutement ou examen professionnel
 - Evènements familiaux** : mariage / PACS / grossesse / préparation de l'accouchement / allaitement / naissance / adoption / décès
- Absence pour enfant malade de moins de 16 ans (pas de limite d'âge si l'enfant est handicapé) ou pour en assurer momentanément la garde
- Cohabitation avec une personne atteinte de maladie contagieuse
- Rentrée scolaire
- Fêtes religieuses
- Sapeur-pompier volontaire

➤ **Autorisation d'absence pour raison personnelle**

Préciser

(joindre lettre et/ou justificatif dans tous les cas ; préciser lien de parenté et nom du défunt si décès ; nom, prénom et âge de l'enfant si garde d'enfant malade)

Le

Signature de l'AESH

Partie à remplir par l'administration

① **Avis de l'établissement d'affectation** (Directeur de l'école ou chef d'établissement)
à transmettre par voie électronique au coordonnateur du PIAL pour demande de visa de l'employeur

Avis de l'établissement d'affectation : Favorable Défavorable

SI ABSENCE POUR RAISON PERSONNELLE :

- Absence inférieure ou égale à une journée (dans la limite de 3 journées par année scolaire) : un avis est donné uniquement par le directeur de l'école ou par le chef d'établissement. Dans ce cas, le formulaire est transmis pour information au coordonnateur du PIAL et à l'employeur.
- Absence supérieure à une journée ou dépassant la limite de 3 journées par année scolaire : validation par l'établissement d'affectation + transmission à l'employeur pour avis.

Dans les deux situations, indiquer la récupération des heures

Jours et horaires de récupération des heures :

Préciser l'organisation prévue durant l'absence :

Le Signature et tampon

➔ **Courriels de transmission du formulaire selon l'employeur :**

Employeur	Courriel
DSDEN 24	ce.iem-perigueux1@ac-bordeaux.fr
DSDEN 33	dsden33-dag3-aesh@ac-bordeaux.fr
DSDEN 40	polegestionaesh40@ac-bordeaux.fr
DSDEN 47	ia47.aesh-aed@ac-bordeaux.fr
DSDEN 64	gestion-administrative.aesh64@ac-bordeaux.fr
Lycée Montesquieu - Affectation Dpt 24	sam.aesh24@ac-bordeaux.fr
Lycée Montesquieu - Affectation Dpt 33	sam.aesh33@ac-bordeaux.fr
Lycée Montesquieu - Affectation Dpt 40	sam.aesh40@ac-bordeaux.fr
Lycée Montesquieu - Affectation Dpt 47	sam.aesh47@ac-bordeaux.fr
Lycée Montesquieu - Affectation Dpt 64	sam.aesh64@ac-bordeaux.fr

② **Avis de l'employeur (DSDEN ou Lycée Montesquieu)**

à transmettre par voie électronique en retour à l'AESH et au coordonnateur du PIAL

Avis :

- Accordé Avec traitement Sans traitement
- Refusé

Observations :

Le Signature et tampon